

**Demande de crédits complémentaires au budget communal de fonctionnement 2009**

AU CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre, ci-après, une demande d'octroi de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2009.

Selon les dispositions du règlement du Conseil communal (art. 52), la Commission des finances chargée de l'examen des demandes de crédits complémentaires aura l'occasion de recevoir toutes les explications nécessaires et complémentaires concernant celles-ci.

**Tableau détaillé**

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2009	crédit complémentaire
101.3003	Jetons de présence de la Municipalité  Conformément au préavis 15/2008, dès 2009, tous les jetons de présence et indemnités attribués par les organismes externes sont versés à la Bourse communale, puis reversés aux Conseillers municipaux concernés par le compte 101.4361.	2'800.--	49'500.--
101.4361	Jetons de présence versés par des tiers  Voir compte 101.3003 ci-dessus	2'800.--	49'500.--
130.4399	Recettes diverses  Réduction accordée par la Caisse cantonale AVS pour la double affiliation AVS + Allocation familiales et l'établissement de décomptes informatisés. Ce revenu était précédemment comptabilisé au compte 111.4390.02.	--	8'000.--
200.3111	Achats de mobilier et matériel  Equipement complémentaire indispensable au service des finances en raison du prochain déménagement et de la séparation avec le service du personnel.	7'000.--	5'000.--
211.3809	Attribution au fonds "Développement durable"  Attribution du montant perçu à titre de taxe pour le développement durable, voir compte 211.4342.	--	140'000.--
211.4342	Taxe pour le développement durable 0.1ct/kWh  Nouvelle taxe perçue sur les livraisons d'électricité conformément au préavis n° 22/2008 adopté par le Conseil communal le 6.11.2008.	--	140'000.--

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2009	crédit complémentaire
211.4319	Emolument pour l'usage du sol 0.7ct/kWh Nouvel émolument perçu sur les livraisons d'électricité conformément au préavis n° 22/2008 adopté par le Conseil communal le 6.11.2008.	-.--	1'000'000.--
211.4809	Prélèvement sur le fonds de réserve Suppression du prélèvement sur le fonds de compensation de la redevance SIE SA et TvT Services SA suite à l'introduction de l'émolument pour l'usage du sol.	1'180'000.--	- 1'180'000.--
221.4221	Intérêts des comptes-courants Adaptation à l'évolution des taux d'intérêts et aux montants déposés sur les comptes-courants.	60'500.--	- 30'000.--
221.4222	Intérêts des placements à moyen et long terme Adaptation à l'évolution des taux d'intérêts et aux montants placés à moyen terme.	575'000.--	- 310'000.--
231.4249	Gains comptables s/autres éléments du PF Produit de la vente du collège de la Planta à la commune de Chavannes-près-Renens.	-.--	4'600'000.--
231.4809.03	Prélèvement sur le fonds "Réserve générale" Suppression du prélèvement sur le fonds suite à la prise en compte du gain comptable réalisé sur la vente du collège de la Planta à la commune de Chavannes-près-Renens.	2'000'000.--	- 2'000'000.--
310.3447	Entretien des cours d'eau et ouvrages de protection Travaux de renforcement des berges de la Chamberonne zone de la "Grange de Dorigny" : Suite à différents orages, il a été constaté qu'une partie des berges de la Chamberonne a été endommagée et le parking de l'Unil s'est partiellement affaissé dans la rivière. Des travaux de renforcement des berges doivent être entrepris rapidement. Ces travaux sont subventionnés à 62 % par le SESA et pris en charge par l'Unil à 19 %. Travaux de renforcements des berges y compris études : fr. 46'800.-TTC. Subvention du SESA env. fr. 29'000.- TTC et participation Unil 'fr. 8900.- TTC. Solde à charge d'Ecublens: fr. 8'900.- TTC	3'000.--	8'900.--
310.4272	Redevance d'utilisation du domaine public Redevance pour usage du domaine public n° 98 attenant à la parcelle n° 187 Av. du Tir-Fédéral-86, 130 m² à fr. 6.--/année	-.--	800.--
310.4355	Vente de bois Selon bilan vente de bois d'industrie en 2008.	18'000.--	- 6'000.--
310.4359.02	Prestations pour équipement général de la Commune Solde des indemnités à recevoir des acquéreurs des dernières parcelles du quartier de Verney-Montaney.	-.--	94'000.--

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2009	crédit complémentaire
351.3141	Entretien des bâtiments – Hôtel de Ville Remplacement de la régulation du chauffage de la centrale du Motty. Cette installation est défectueuse et les pièces de rechange font défaut.	19'000.--	15'000.--
352.3116	Achats d'équipement et matériel spécialisé Achat de vaisselle complémentaire pour la salle de spectacle. La capacité de la salle est de 250 personnes et actuellement les assiettes, verres et services sont suffisants pour 200 personnes seulement. En prévision des prochaines manifestations, il est proposé de compléter l'équipement manquant et de constituer une petite réserve pour compenser la casse.	3'000.--	2'500.--
354.3123	Achats d'électricité Augmentation de la consommation en raison d'une importante période d'occupation des locaux par l'armée (3 cours de répétitions en 2009).	3'500.--	2'500.--
354.4271	Locations STPA En fonction des locations planifiées par l'armée.	1'500.--	18'500.--
356.3124	Frais de chauffage du poste de police Les frais de chauffage du nouveau poste de ville à la rte du Bois 2-4 sont décomptés de la même manière que pour les autres locataires de l'immeuble. Ils sont à la charge de la Commune.	--	3'000.--
420.3185.03	Honoraires SDOL Participation de la Commune au coûts de l'étude pour l'avant-projet du groupement gare de Renens "Rayon vert", phase 3.2 - avant-projet lot 3 - domaine public fr. 28'232.-- et phase 3.2 - avant-projet lot 6 - frais transversaux fr. 3'156.-- selon décision municipale du 9 mars 2009 + complément au décompte 2008 facturé après la clôture des comptes fr. 1'002.55.	89'000.--	32'400.--
430.3193	Cotisations Cotisation pour nouvelle affiliation à l'association infrastructures-communales : 1'400.- TTC.	1'000.--	1'400.--
450.4359	Ventes et prestations diverses Diminution du prix de vente du papier, estimation moyenne pour 2009 à fr. 20.-/t.	40'000.--	- 24'000.--
460.3526.05	STEP Bussigny Participation à l'étude demandée par le SESA au sujet de l'état de la STEP et des projets de mise à niveau.	246'000.--	6'200.--
460.3811	Attribution au fonds d'extension du réseau Ajustement de l'attribution au fonds en fonction de la charge supplémentaire à la STEP de Bussigny.	503'200.--	- 6'200.--

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2009	crédit complémentaire
503.3141.06	Entretien des bâtiments – Pluton Réparation sur le fond mobile du bassin de natation. Remplacement de la sonde de remplissage de la citerne à mazout.	67'000.--	5'000.--
503.3141.07	Entretien des bâtiments – Neptune Rénovation du deuxième appartement du collège de Neptune suite aux départs de la locataire actuelle. La rénovation de l'autre appartement avait déjà été prévue au budget de fonctionnement 2009. Ces deux appartements ont été occupés par les mêmes locataires depuis plus de vingt ans et n'ont bénéficié que de travaux de minime importance.	24'000.--	20'000.--
503.3141.08	Entretien des bâtiments – Saturne Rénovation de l'appartement du collège de Saturne suite au départ des locataires actuels. Cet appartement avait été partiellement rénové en 1993 mais sa construction date de 1957. Des travaux d'assainissement doivent également être entrepris. Ils concernent l'alimentation et l'évacuation des eaux et par voie de conséquence, la salle de bain, le carrelage et certains appareils de l'agencement de cuisine.	25'000.--	41'000.--
503.3141.09	Entretien des bâtiments – Mercure Remplacement de l'humidificateur de la salle de musique. Cet appareil de 1993 est défectueux et les pièces de rechange font défaut.	31'000.--	10'000.--
503.3141.10	Entretien des bâtiments - Complexe scolaire de la Coquerellaz Création de barbacanes dans le vide sanitaire sous la rampe d'accès à la salle de gym pour assurer l'évacuation d'eaux d'infiltration.	17'000.--	4'000.--
580.3161	Location de locaux Participation au ½ loyer de la salle de paroisse oubliée au budget.	--	6'900.--
580.3652.01	Subvention à la Paroisse de Chavannes-Epenex Ce compte n'enregistre que la subvention pour le repas de Noël des aînés. Erreur lors de l'établissement du budget.	13'100.--	- 11'600.--
600.3101	Imprimés et fournitures de bureau Impression et fourniture de billets d'entrée pour manifestations (renouvellement du stock)	--	2'600.--

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2009	crédit complémentaire
620.3111	<p>Achats de mobilier, machines et matériel</p> <p>Achat d'un terminal de paiement par carte pour le Contrôle des habitants en raison des demandes croissantes des clients. Décision municipale du 23 février 2009.</p>	2'000.--	3'900.--
620.3185	<p>Honoraires pour harmonisation des registres</p> <p>En vue du prochain recensement de la population, le projet fédéral d'harmonisation des registres entend unifier les registres des habitants dans les cantons et communes suisses. Cette opération, difficile et complexe ne pourrait se faire (pour des raisons de charge de travail) en utilisant le personnel communal. La Poste propose une prestation dont la première étape se monte à fr. 33'300.- (seconde étape – 2010/11 évaluée à fr. 55'500.-)</p>	--	33'300.--
710.3141	<p>Entretien des bâtiments - garderie Domino</p> <p>Mesures d'hygiène et de sécurité: Assainissement du revêtement de sol et remplacement des radiateurs électriques par des appareils à rayonnement doux. Décision municipale du 12 janvier 2009.</p>	--	25'000.--
710.3655.50	<p>Subventions diverses</p> <p>Aide financière octroyée afin de soutenir le projet jardin 2008-2009 de l'Association Rebond'Art, dans le cadre du réaménagement du parc de l'EMS des Baumettes suite à la construction de nouveaux bâtiments selon décision municipale du 19 janvier 2009.</p>	22'000.--	3'000.--
710.3665.09	<p>Participation aux frais de garde-meubles</p> <p>Anciennement situé dans un rural vétuste, inapproprié et difficilement gérable par le personnel communal, le garde-meuble communal a été confié, selon décision municipale, à une entreprise spécialisée. Seule la gestion administrative est conservée par le Service des affaires sociales.</p>	--	4'000.--

**Tableau résumé**

Dicastère	Charges	Revenus	variation nette
1 Administration générale	49'500.--	57'500.--	- 8'000.--
2 Finances	145'000.--	2'220'000.--	- 2'075'000.--
3 Domaines et bâtiments	31'900.--	107'300.--	- 75'400.--
4 Travaux	33'800.--	- 24'000.--	57'800.--
5 Instruction publiques et cultes	75'300.--	-.--	75'300.--
6 Sécurité publique	39'800.--	-.--	39'800.--
7 Affaires sociales	32'000.--	-.--	32'000.--
TOTAL	407'300.--	2'360'800.--	- 1'953'500.--

Le financement des charges complémentaires de fonctionnement est intégralement couvert par les revenus complémentaires.

\* \* \*

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

## CONCLUSIONS

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal N°8/2009;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

- D'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2009 représentant au total une augmentation des charges de Fr. 407'300.-- et une augmentation des revenus de Fr. 2'360'800.-- conformément aux détails contenus dans les tableaux ci-dessus.
- Le financement des charges complémentaires est entièrement assuré par les revenus complémentaires.

### PREND ACTE

Que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2009 est dès lors arrêté comme suit:

Excédent de revenus prévu au budget 2009	Fr. 16'100.--
Charges complémentaires	Fr. - 407'300.--
Revenus complémentaires	<u>Fr. 2'360'800.--</u>
Nouvel excédent de revenus prévu au budget 2009	<u>Fr. 1'969'600.--</u>

\* \* \*

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 4 mai 2009.

Au nom de la Municipalité  
Le Syndic            Le Secrétaire

(L.S.)

P. Kaelin            Ph. Poget

Délégué municipal à convoquer: M. Pierre Kaelin, Syndic, section des finances

Ecublens/VD, le 4 mai 2009/PK/cs